

### Contexte

La tendance actuelle, tant sociale que législative, est de favoriser le maintien à leurs domiciles des personnes en situation de handicap, visant ainsi leur pleine intégration dans la vie de la cité. Par effet de ricochet, les structures et les professionnels des services de soin et d'aide à domicile sont fortement sollicités pour intervenir auprès de ces publics et les accompagner dans le maintien, sinon la reconquête, d'une plus grande autonomie.

Ces accompagnements, s'ils renouvellent et enrichissent les pratiques, n'en requièrent pas moins l'acquisition de connaissances et de compétences solides et variées car derrière le terme générique de handicap se dissimule une multiplicité de réalités qui nécessitent chacune des grilles de lecture et de compréhension spécifiques et des ajustements de positionnement et des savoir-faire : tant il est vrai que handicap(s) physique(s), handicap mental ou handicap psychique sont susceptibles d'influencer fort différemment les capacités motrices et cognitives, la vie émotionnelle et relationnelle et les comportements des personnes accompagnées.

Le programme de formation que nous vous soumettons vise en toute finalité à permettre à chaque intervenant de réaliser sa mission en qualité et en sécurité pour le bénéficiaire et pour lui-même.

Public concerné	Programme
<p>Tout professionnel exerçant aux domiciles de personnes handicapées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Terminologie et évolution du concept de handicap.</b></li> <li>■ <b>Les trois grandes catégories de handicap :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Handicaps physique, mental, psychique.</li> <li>○ Les causes / origines, caractéristiques et "modes d'expression" de chacune des trois catégories.</li> <li>○ Les impacts du handicap sur les capacités de la personne, sa vie relationnelle / sociale, ses comportements.</li> <li>○ Les comportements problèmes et/ou à risque.</li> </ul> </li> <li>■ <b>Les droits et libertés des personnes handicapées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les lois de 2002 et 2005.</li> <li>○ Bienveillance et autonomie décisionnelle.</li> <li>○ Triangulation des relations et coopération bénéficiaire / proches / professionnels.</li> </ul> </li> <li>■ <b>Prise en soin, accompagnement des personnes en situation de handicap à domicile :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faire avec, plutôt que faire à la place.</li> <li>○ Le droit à la santé et les moyens de sa préservation.</li> <li>○ Détection et prévention des comportements à risque : refus de soin, automutilation ...</li> <li>○ Cohérence et continuité des accompagnements.</li> </ul> </li> <li>■ <b>Dimension psychorelationnelle de l'accompagnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La juste distance, une distance qui s'ajuste.</li> <li>○ Adaptation de modes de communication aux handicap et circonstances.</li> <li>○ Communication, relation en situations difficiles.</li> </ul> </li> </ul>
Objectifs globaux	
<p>"Connaître les trois catégories de handicap, leurs caractéristiques respectives et en mesurer les impacts sur les capacités, humeur et comportements des personnes."</p> <p>"Savoir identifier les potentialités de chacun, élaborer son projet personnalisé et ajuster les pratiques professionnelles."</p> <p>"Savoir accueillir et faire évoluer les comportements inadaptés."</p> <p>"Savoir communiquer et collaborer avec le bénéficiaire et ses proches."</p>	
Méthodes pédagogiques	
<p>Apports didactiques, échanges.</p> <p>Commentaire de textes : lois, R.B.P.P., documents à visée éducative.</p> <p>Entraînement par simulation.</p>	